

Une question de mot

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UNE QUESTION DE MOT

PROGRÈS est loin d'être synonyme de beauté, chacun sait cela. Il semble même que les inventions les plus utiles soient aussi celles qui fassent payer leurs bienfaits par les plus gros sacrifices en matière de charme du paysage. Voyez, par exemple, en quelles horribles côtes pelées certains chemins de fer de montagne ont transformé des pentes jadis couvertes de superbes forêts; voyez les taches que font dans les sites agrestes les gigantesques usines hydrauliques, les fabriques d'aluminium ou de carbure de calcium, sans compter les « palaces-hôtels »; voyez encore, par dessus nos campagnes, la toile d'araignée tissée par l'administration des télégraphes et des téléphones, ainsi que par les entreprises d'éclairage et d'énergie électrique.

A ces enlaidissements s'en ajoutent d'année en année d'autres qui n'ont pas pour excuse l'intérêt général ou l'impérieuse nécessité. Des affiches-réclames s'étalent dans une prairie, à l'orée d'un bois, sur les parois des chalets ou dans le voisinage immédiat de quelque curieux édifice du passé; telle rue dont l'harmonie des lignes était délicieuse se voit condamnée à la laideur perpétuelle de par l'esprit de lucre de quelque entrepreneur de « maisons de rapport »; et quede jolis points de vue devant lesquels se campent de ces villas qui semblent vouloir défer la nature par l'horreur de leur façade en béton verni de couleurs criardes!

Emus par ces attentats au goût, à la nature, à la poésie du sol natal, des hommes se sont groupés pour prendre la défense du pittoresque de la Suisse, et, il y a quelques jours, à Lausanne, s'est fondée une section vaudoise de leur association. Le *Conteur* se réjouit de ces efforts et souhaite ardemment les voir aboutir.

Il n'a qu'un regret: c'est que cette gardienne de nos beautés nationales, qui s'appelle *Heimatschutz* chez nos confédérés de langue allemande, n'ait pas un nom français pour la Suisse romande et un nom italien pour le canton du Tessin et pour une partie des Grisons.

Nous ne chicanerons pas nos compatriotes d'au-delà du pont de Gumenen sur le mot même de *Heimatschutz*, qui nous semble manquer de précision; ils l'ont adopté, c'est leur affaire. Mais nous leur en voudrions de nous l'imposer, comme ils nous ont imposé, par notre faute, les mots de *vorort*, de *landwehr*, de *landsturm*, de *kursaal*, et d'autres encore, qui ont leurs équivalents en français.

Si *Heimatschutz* est intraduisible en un seul mot, on ne saurait prétendre que l'idée qu'il est censé représenter ne puisse s'énoncer en notre langue. *Ligue pour la beauté*, ou *Protection du pittoresque*, ou *Gardienne des sites*, ou *Pour le paysage*, ou *Défense des beautés nationales*, ou encore *l'Art public*, voilà tout autant de dénominations qui pourraient être proposées et qui, si elles sont moins concises, ont en revanche le mérite d'être plus explicites que *Heimat-*

schutz. Peut-être même quelqu'un de nos lecteurs en trouvera-t-il de bien meilleures.

Le comité de la section vaudoise se compose, au reste, d'esprits avisés et de bons patriotes. Il ne saurait ignorer que cette question de mot a plus d'importance qu'il n'y paraît au premier abord, que de sa solution dépend pour une grosse part le succès de la section naissante dans un canton entièrement de langue française. Voit-on les carabiniers ou les gymnastes vaudois entrer en foule dans une association fédérale qui ne s'appellerait que la *Schützengesellschaft* ou le *Turnverein*? Ils seraient aussi rares sans doute que les Luganais qu'enflamme le terme de *Heimatschutz*, malgré toute leur tristesse à la vue des vilaines bâtisses modernes qui déparent leur cité.

Le comité vaudois, nous l'espérons bien, saura faire entendre aussi au comité central que le recrutement des sociétaires n'est pas seul en jeu, qu'il y a là une question de déférence, de respect des traditions, de respect du sentiment national, et que la conservation de sa langue tient encore plus au cœur à un peuple que la protection d'un monument ou d'un site, quelque beaux qu'ils soient.

Pour nous, nous ne demanderons à être admis dans la section vaudoise que lorsque la société dont elle dépend aura un nom français, et nous connaissons nombre de Vaudois qui feront de même.

V. F.

« BONUS VINUS », « BONUM VINUM »

UN évêque avait invité les prêtres de son diocèse à une agape fraternelle.

Il avait donné ordre à sa gouvernante d'offrir vins et rafraîchissements aux convives lorsqu'ils arriveraient.

Un prêtre, d'allure rustique, vint sonner à l'évêché. La gouvernante le jugeant sur l'apparence, lui offre un vin médiocre.

L'évêque entre au moment où le prêtre le déguste.

— *Bonus vinus*, Monseigneur, fait le rustique.

Quel ignorant, pense l'évêque.

Au dîner, le rustique déguste un nectar, cette fois.

— *Bonum vinum*, Monseigneur.

— Alors, ce matin?

— A petit vin, petit latin, Monseigneur!

Rapaces et Coriaces.

On payait pour la première fois l'impôt progressif.

Dans un de nos bureaux de recettes, se présente un contribuable grincheux, qui paie en rechignant et en se répandant en doléances.

— L'Etat est un vieux rapace, dit-il, en manière de conclusion.

— Que voulez-vous, Monsieur, répond sans s'émouvoir le receveur, il y a toujours eu les « Rapaces et les Coriaces ».

JE CROIS AU VIN

Le bonheur s'arrondit et mûrit au soleil,
Il pousse sur les ceps, il est d'un noir vermeil...
Le bonheur, c'est du vin! c'est du vin de Bourgogne!
Il vous met de la joie en rouge sur la torgne;
Il s'appelle Pomard ou Beaune! — Le bonheur,
On ne le rêve pas. — on le boit, c'est meilleur.

Dire que le bonheur peut tenir dans mon verre!
Pas longtemps, il est vrai: tout passe sur la terre!...
Le Beaune que j'ai bu me fait rire les yeux.
Je vois couleur de vin... mon chemin est joyeux...
On dirait sur le seuil, qu'enlumine l'automne,
Que le soleil couchant met en perce une tonne.
J'entends dans le lointain rire et chanter l'écho...
Le rire des moissons, c'est le coquelicot!
Les peupliers sont saouls: au bord de l'eau

[malsaine

Ils peuvent dans le vent se soutenir à peine...!
L'air a je ne sais quoi de vif, de guilleret...
On dirait que les champs sortent du cabaret.

La bonté du Pomard gagne le cœur: on aime,
On devient aussi bon que le Pomard lui-même;
Et sur le vin l'amour revient comme sur l'eau
Remonte la grenouille aussitôt qu'il fait beau.

Le vin, c'est le printemps! c'est le soleil! il dore.
Il sème dans le cœur des fleurs qu'on sent éclore!
Ainsi qu'un nid d'oiseaux qui vient de s'éveiller,
Tout le bonheur passé se met à gazouiller...
Comprend-on que le vin mette un homme en colère?
A peine a-t-on le temps d'en boire sur la terre.
Le vin n'est pas méchant quand il est naturel,
Il est doux au contraire, il est spirituel...
Ce n'est pas mal placer son argent que de boire!
Je crois sincèrement au vin! Il faut y croire...
Ainsi qu'un bon pasteur, on l'aime, il vous

[convainc...

C'est ma religion, à moi: je crois au vin!

FERNAND DESNOYERS, † 1869

Le saviez-vous?

Saviez-vous qu'aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un samedi?

Saviez-vous que le mois d'octobre commence toujours le même jour de la semaine que le mois de janvier; le mois d'avril le même jour que le mois de juillet; décembre le même jour que septembre?

Février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine, tandis que mai, juin et août commencent à des jours différents entre eux.

Ces règles ne s'appliquent pas aux années bissextiles.

L'année ordinaire se termine toujours le même jour de la semaine qu'elle a commencé.

Enfin, les années se répètent, c'est-à-dire qu'elles ont le même calendrier tous les 28 ans.

KILOMÈTRES EN MUSIQUE

VOICI l'hiver! Adieu les excursions alpestres, champêtres, sylvestres, etc. Place aux danseurs!

Messieurs, invitez vos dames! Tournez, tournez, qu'à la valse on se livre!...

Un savant — oh! ces savants, de quoi ils se

¹ Littéralement: défense ou protection de la patrie, du sol natal.